

**Compte rendu**  
**Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public**  
**de l'Outaouais**

Date : 3 mars 2016

Heure : 9h00 à 16h00

Endroit : Salle municipale de Bristol, Municipalité de Bristol, 32, chemin Aylmer, Bristol, Québec.

**Membres :**

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent	Absent
Alain Auclair	Groupe matière ligneuse	Louisiana-Pacifique	X	
Dominik Chartier	Groupe matière ligneuse	Produits Forestiers Résolu		X
Alain Trudel	Groupe matière ligneuse	Commonwealth Plywood		X
Charles St-Julien	Groupe matière ligneuse	Lauzon Ressources forestières	X	
François Poirier	Groupe Faune	Territoire de chasse et pêche Poirier	X	
Lucien Léveillé	Groupe Faune	ZECO		X
Frédéric Lussier	Groupe Faune	Réserve faunique La Vérendrye	X	
Pierre Rollin	Groupe Faune	FQCP	X	
Daniel Charbonneau	Groupe autres utilisateurs avec droits	Travailleur forestier		X
Jacques David	Groupe autres utilisateurs avec droits	RLTP	X	
Norbert Potvin	Groupe autres utilisateurs avec droits	Citoyen		X
Jacques Chaîné	Groupe autres utilisateurs avec droits	FQCQ	X	
Nancy Chagnon	Groupe autres utilisateurs avec droits	FCMQ	X	
Dominique Bhéner	Groupe nature	Forêt Vive	X	
Gérard Desjardins	Groupe nature	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
Paula Armstrong	Groupe nature	Pontiac Environmental Protection	X	
André Carle	Groupe nature	PERO	X	
Régent Dugas	Groupe territoire	MRC de Pontiac	X	
Dominic Lauzon	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		X
Vincent Barrette	Groupe territoire	MRC des Collines-de-l'Outaouais		X
Jean-François Larrivée	Groupe territoire	MRC de Papineau	X	
Vacant	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Vacant	Groupe premières nations	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
Vacant	Groupe premières nations	Algonquins of Barriere Lake		
Vacant	Groupe premières nations	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
Vacant	Groupe premières nations	Wolf Lake		
Vacant	Groupe premières nations	Kitigan Zibi Anishinabeg		

**Remplaçants :**

Nom	Groupe sectoriel / Organisme	Présent	Absent
Frédéric Moreau	Groupe Matière ligneuse / Eacom		x
Marc Dumont	Groupe Matière ligneuse / Louisiana-Pacifique		x
Philippe Fredette	Groupe Matière ligneuse / Stella-Jones		x
Gilles Couturier	Groupe Matière ligneuse / Fortress Cellulose		x
François Trottier	Groupe Faune / APO	x	
Richard Moore	Groupe Faune / APTIQ		x
Christine Lefebvre	Groupe Faune / RFPL		x
Abigaël Guénette	Groupe Faune / ZECO	x	
Pascal Richard	Groupe autres utilisateurs avec droits / RLTP		x
Marie-Thérèse Kazeef	Groupe Nature / Forêt Vive		x
Frédéric Bédard	Groupe Nature / COO		x
François Saumure	Groupe autres utilisateurs avec droits / FCMQ	x	

**Personnes ressources et invités :**

Nom	Organisme	Présent	Absent
Luc Mageau	MFFP	x	
Cathy Labrie	MFFP	x	
Paméla Garcia-Cournoyer	MFFP	x	
Raymond Barrette	MRC Pontiac	x	

**Observateurs :**

Nom	Organisme	Présent	Absent
Debora Powell	Journal du Pontiac	x	

## Ordre du jour

- |  |               |
|--|---------------|
| 1. Ouverture de la rencontre   | (9h00-9h10)   |
| 2. Adoption de l'ordre du jour   | (9h10-9h15)   |
| 3. Redémarrage des travaux de la Table   | (9h15-9h45)   |
| 4. Présentation des membres de la Table (valeurs organisationnelles, enjeux prioritaires 2016 et attentes vs TRGIRT) | (9h45-10h25)  |
| PAUSE  | (10h25-10h45) |
| Présentation des membres de la Table (suite)   | (10h45-12h00) |
| DÎNER servi sur place  | (12h00-13h00) |
| Présentation des membres de la Table (suite)   | (13h00-14h00) |
| 5. Adoption du compte rendu de la rencontre du 26 mars 2015  | (14h00-14h05) |
| 6. Suivi de la rencontre du 26 mars 2015   | (14h05-14h30) |
| a) Structure d'âge des forêts  |               |
| b) Projet de classification des sites de paysages  |               |
| c) Structure interne – Superficie maximale des blocs de coupe dans la sapinière                                      |               |
| 7. Échéancier lié au PAFIT 2018-2023   | (14h30-15h00) |
| 8. Détermination des priorités 2016 et des travaux des comités   | (15h00-15h15) |
| 9. Suivi des mesures d'harmonisation   | (15h15-15h25) |
| a) Respect du calendrier des opérations  |               |
| 10. Possibilité de développer des projets pour approfondir certains enjeux – disponibilité d'un budget du PADF       | (15h25-15h30) |
| 11. Établissement d'un calendrier de rencontres de la Table pour 2016  | (15h30-15h35) |
| 12. Varia – Demande de fermeture de chemin dans la Pourvoirie du Lac à l'indienne                                    |               |
| 13. Levée de la réunion  |               |

## **1. Ouverture de la rencontre**

M. Dugas souhaite la bienvenue à tous les participants. Il prend quelques minutes afin d'expliquer sur quelles bases redémarreront les travaux de la TRGIRTO. Le programme d'aménagement durable des forêts (PADF) comporte un volet qui permet de financer les travaux de la table et de contribuer au processus d'élaboration et de consultation des plans d'aménagement forestier intégré (PAFI). Une entente de délégation signée au mois de décembre 2015 avec le MFFP, confie sa gestion aux 4 MRC de l'Outaouais et à la Ville de Gatineau jusqu'au 31 mars 2018. La MRC de Pontiac a été désignée par les délégataires afin d'administrer cette entente. Entre autres tâches, cette dernière a procédé à l'engagement du coordonnateur de la TRGIRTO à titre de travailleur autonome.

En ce qui concerne le fonctionnement de la table, les règles existantes seront maintenues et appliquées. Par ailleurs, une demande a été adressée à la Table des préfets de l'Outaouais afin qu'elle remplace la Table des commissaires de la CRRNTO quant à sa responsabilité vis-à-vis de la TRGIRTO.

M. Dugas mentionne qu'il a été élu en 2014 pour 3 ans à titre de président de la TRGIRTO. Il est prêt à continuer à assumer ce rôle si les membres le souhaitent.

M. Dugas donne la parole à M. Raymond Barrette, le coordonnateur de la TRGIRTO, afin qu'il se présente.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

### **TRGIRTO 201603-1**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec un ajout en Varia – Demande de fermeture de chemin dans la Pourvoirie du Lac à l'indienne.

## **3. Redémarrage des travaux de la Table**

M. Mageau prend la parole afin d'informer les membres du nouveau contexte dans lequel les travaux de la TRGIRTO reprennent. Il profite de l'occasion pour présenter Mme Cathy Labrie qui remplace pour la prochaine année Mme Mélanie Varin-Lacasse à titre de représentante du MFFP à la TRGIRTO. Mme Paméla Garcia -Cournoyer continuera d'apporter un appui lorsque requis. Il mentionne que les Tables GIRT sont un élément essentiel de la LADTF qui permet à la planification forestière de se faire en concertation avec le milieu régional.

Depuis l'arrêt des travaux de la TRGIRTO, le régime forestier et le contexte ont évolué :

- les MRC sont les nouveaux partenaires du MFFP;
- la structure administrative du MFFP en région a été modifiée : les régions de Lanaudière-Laurentides et l'Outaouais ont maintenant un directeur général commun;
- une nouvelle entente a été conclue entre le MFFP et le CIFQ;
- le secteur de la Faune est maintenant de retour au ministère mais le secteur des Terres l'a quitté;
- le MFFP a pris de l'avance dans la planification et est maintenant capable de fournir 200% de travaux prescrits pour la confection de la PRAN par les BGA;

- le nouveau sous-ministre associé souhaite mettre de l'avant 3 principes, soit l'unicité dans les services, la cohérence avec le secteur Faune et la complémentarité des décisions centrales avec les régions;
- certains éléments sont présentement en révision, par exemple, les vieilles forêts et le PAFIT;
- la reprise économique se fait sentir, il y a beaucoup plus d'interventions en forêt;
- on ne peut présentement intervenir sur le territoire revendiqué par la communauté du lac Barrière, un négociateur a été nommé pour tenter de débloquer la situation;
- la SADF a été adoptée et est maintenant en vigueur;
- le RADF le sera bientôt;

Après un arrêt des travaux qui a duré une année, les discussions peuvent reprendre dans ce nouveau contexte en comptant sur l'appui du ministère.

Les informations suivantes ont été ajoutées suite aux questions des membres :

- deux tables opérationnelles, l'une au nord l'autre au sud, ont été formées en 2013. Les BGA et le MFFP se rencontrent à toutes les 5 à 6 semaines pour y discuter des opérations;
- le ministère rencontre les BGA en d'autres occasions sur les grands principes, par exemple, le RADF;
- le comité mixte MFFP-industrie aborde les questions touchant les indicateurs économiques, la planification forestière sur 5 ans et l'intégration des opérations;
- en ce qui concerne le RADF, une formation sera mise en place et disponible pour tous les intervenants;
- les attentes du MFFP par rapport à la TRGIRTO sont de poursuivre ce qui a été fait au niveau des enjeux et des consensus, de commencer à travailler sur des problématiques plus fines telles que les prescriptions sylvicoles (la capacité du MFFP de s'impliquer est plus grande), de continuer à chercher un équilibre entre les 3 assises du développement durable, soit l'économie, l'environnement et le social, que les membres de la TRGIRTO jouent un rôle de représentant auprès des membres de leurs associations;
- le MFFP est en train de s'harmoniser avec les régions de Lanaudière-Laurentides quant à sa façon d'intervenir dans les TGIRT;
- concernant le rôle de représentant des membres de la TRGIRTO, un membre indique qu'il se sent à l'aise d'apporter à la table les préoccupations des membres qu'il représente mais que selon lui c'est au ministère de les aviser et de les informer, par exemple, s'il y a des travaux sur les territoires structurés;
- les consensus obtenu à la table ne transiteront pas par la Table des préfets, ils seront acheminés directement au MFFP;
- le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) émet les permis de circuler pour les clubs de VHR et le MFFP est responsable de l'émission des permis d'intervention en forêt par exemple pour l'installation des ponceaux ou pour couper des arbres;
- le MERN est responsable de faire le suivi des fiches de signalement d'occupation illégale du territoire.

#### **4. Présentation des membres de la Table (valeurs organisationnelles, enjeux prioritaires 2016 et attentes vs TRGIRT)**

L'un après l'autre, les membres présentent leurs valeurs, leurs enjeux prioritaires et leurs attentes face à la TRGIRTO. (Certains ont déposé un document)

##### **M. Gérard Desjardins, représentant du Club des ornithologues de l'Outaouais (Groupe Nature)**

Les trois valeurs fondamentales :

- Protection et conservation des milieux naturels;
- Maintien de la riche biodiversité en Outaouais ;
- Favoriser le dialogue entre les intervenants qui œuvrent en milieux naturels

Trois enjeux prioritaires :

- Enjeux liés à la biodiversité : l'intégrité des milieux riverains, humides et aquatiques;
- Enjeux liés aux sols et à l'eau : la diminution de la qualité de l'eau par l'érosion de surface;
- Enjeux liés aux changements climatiques : les répercussions écologiques des modifications du climat (ex. : la migration des espèces et la modification de la composition végétale ou des régimes de perturbations naturelles).

Préoccupations plus générales :

- La conservation des milieux humides et des habitats fragiles;
- Le maintien de l'accessibilité aux ressources naturelles par un réseau routier stratégique durable;
- La raréfaction des îlots et des massifs de résineux comme habitats.

M. Desjardins souhaite qu'un saine et franc dialogue soit maintenu entre les divers intervenants à la TRGIRT-Outaouais.

Pour les résultats à venir :

- Assurer une excellente qualité de vie pour l'ensemble de la biodiversité présente en Outaouais en harmonie avec une excellente qualité de vie pour les travailleurs forestiers et ce au bénéfice de l'ensemble des utilisateurs des milieux naturels dans la région de l'Outaouais ;
- Élaborer des projets de terrain suite à des échanges fructueux entre les divers intervenants présents à la Table.

«Nous reconnaissons le rôle d'arbitre que doit jouer le ministère et ses fonctionnaires dans des circonstances difficiles et du respect des procédures à suivre. Par contre, nous avons le droit de s'attendre à ce que les décisions prises par celui-ci soit transparentes et impartiales. Nous devons avoir, au minimum, l'impression d'une écoute de sa part face à nos préoccupations et une considération certaine de notre expérience des différents milieux naturels présents en Outaouais.» (extrait intégral du document de M. Desjardins daté du 3 mars 2016)

##### **Mme Paula Armstrong, représentante du Pontiac Environmental Protection (PEP) (Groupe Nature)**

Le PEP existe depuis 40 ans.

Les valeurs :

- les enjeux environnementaux locaux;
- les modes de vie, le développement et la foresterie durables;
- FSC;
- la protection de la biodiversité;
- la planification de l'utilisation du territoire;
- les actions visant à influencer les autorités.

Les enjeux prioritaires :

- la structure d'âge des forêts;
- la connectivité des habitats;
- l'amélioration de la qualité des bois (plus grande valeur);
- l'amélioration de la foresterie sur les terres privées;
- L'éducation du publique et des gouvernements locaux concernant les écosystèmes forestiers et une meilleure foresterie;
- Le développement du tourisme durable;
- la lutte aux changements climatiques.

Les attentes :

- le PAFIT décentralisé (différent d'une région à l'autre et d'une unité d'aménagement à une autre); que le MFFP accepte les argumentations qui reposent sur des travaux scientifiques (ex. pour le PAFIT); le PAFIT devrait refléter les contributions de la TRGIRTO;
- l'amélioration de l'information en provenance du MFFP (ex. avoir accès aux mêmes informations que les BGA, aux rapports et aux cartes du 5ième inventaire forestier);
- que dans le cadre de l'aménagement adaptatif, un système de monitoring se mette en place et que les ressources humaines soient disponibles pour recueillir des données en particulier pour les refuges biologiques.

#### **M. François Trottier, représentant de l'Association des pourvoiries de l'Outaouais (Groupe Faune)**

Les valeurs :

- la mise en valeur de la faune et du récréotourisme;
- le respect des besoins des clients;
- le maintien des conditions gagnantes (ambiance intéressante, qualité de l'eau et habitats) pour satisfaire les clients;

Les enjeux prioritaires :

- le manque de vision à court et moyen termes, (ex. 70 % du territoire de l'Outaouais a été en consultation, les chantiers s'ajoutent une consultation après l'autre créant de la frustration et un frein pour les investissements en ne sachant pas où seront les prochains chantiers);
- les traverses de limites des territoires structurés (les chantiers à cheval entre les TFS, l'utilisation de nouveaux chemins plutôt que ceux déjà existants, la prise en compte des coûts des BGA mais pas de ceux des TFS);
- le manque de communication sur le terrain;
- la mise à jour des données (chemins, affectations).

Les attentes :

- qu'il y ait formation de comités restreints pour l'harmonisation des chantiers;

Ajouts de M. François Poirier :

- régler les irritants (ex. des situations sont réglées mais après 2 ans les problèmes reviennent, le cas du BMMB);
- responsabiliser les personnes au MFFP;
- simplifier les communications.

**M. Frédéric Lussier, représentant de la Réserve faunique de la Vérendrye (Groupe Faune)**

L'objectif des Réserves fauniques au Québec est de rendre accessible les ressources fauniques pour les québécois. Ce mandat doit se réaliser en visant la rentabilité des opérations. Les 15 Réserves fauniques du Québec se partagent les profits.

Les valeurs :

- le respect des partenaires et des ententes (ex. calendrier des opérations);
- la transparence entre les intervenants;
- la communication pour régler, entre autres, les problèmes.

Les enjeux prioritaires :

- le maintien de la qualité de la faune;
- la participation à la planification forestière plus fine avec le MFFP;
- le maintien de la qualité du réseau routier.

Les attentes :

- trouver des solutions aux situations d'urgence (ex. avoir un plan A et un plan B dans les cas des conflits avec les communautés autochtones);
- obtenir un statut faunique reconnu de façon à ce que la sylviculture favorise également la faune;
- conserver la réputation des réserves.

**M. Pierre Rollin, de la Fédération des chasseurs et des pêcheurs-Régionale de l'Outaouais (Groupe Faune)**

Fondée en 1946, cette fédération a pour mission la gestion du développement de la chasse et de la pêche.

Les valeurs :

- le travail bénévole;
- le partage équitable des ressources fauniques.
- la sécurité.

Les attentes :

- développer des mesures d'harmonisation avec la faune, la forêt et la villégiature.

**M. Jean-François Larrivée, représentant de la MRC de Papineau (Groupe Territoire)**

Cette MRC compte 24 municipalités dont le territoire est couvert à 60 % par des terres privées et 40 % des terres publiques.

Les valeurs :

- la foresterie durable : des bons emplois, de la matière ligneuse et les valeurs écologiques;
- la protection du sol, de l'eau et des sites fragiles;
- les bonnes méthodes à la bonne place;
- le maintien des paysages forestiers et touristiques;
- les routes municipales.

Les attentes :

- le processus de consultation publique devrait être amélioré;
- il faut qu'il y ait écoute sur d'autres sujets.

M. André Carle, représentant du Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (Groupe Nature)

Le PERO existe depuis 7 ans. La mission révisée consiste à faire de la formation active, à orienter l'organisation d'évènement récréotouristique et à supporter des initiatives récréotouristiques. En 2015 deux projets majeurs sont en marche :

- la coordination des travaux de 4 municipalités pour le plan de développement récréotouristique du lac des 31 Miles en vue de la formation d'un parc régional;
- la mise en réseau de sentiers pédestres.

Pour l'instant, aucun enjeu ni attente particuliers ne sont identifiés.

**M. Dominique Bhérier, représentant de Forêt Vive (Groupe Nature)**

Forêt Vive défend une exploitation raisonnable qui tout en protégeant le sol, la régénération et les habitats vise à restaurer la forêt.

Les attentes (tirées du document déposé):

- revoir la voirie forestière : il y a trop de chemins qui déboisent trop large et détruisent trop de sol;
- sols: limiter le % de sol endommagé et élaborer un indice d'érosion;
- régénération : respecter et appliquer la réglementation qui interdit de couper tous les bouleaux, peupliers résineux de moins de 12 cm, les feuillus durs de moins de 30 cm, les pins blancs et rouges, merisiers et chênes de moins de 38 cm à la souche;
- forêt feuillue : selon Zoran Majcen, l'industrie n'a pas respecté les normes de martelage dans 50% des cas. Maintenant que l'on préconise la coupe progressive, est-ce que le ministère va faire respecter les nouvelles normes?
- ébranchage au chemin : abolir cette méthode qui n'aurait jamais dû être autorisée;
- zones d'intensification: c'est toute la forêt qu'il faut aménager de façon écosystémique. Nous sommes contre les plantations mono espèces et l'éducation de peuplement qui ne favorise qu'une espèce;
- inventaires forestiers et rapports annuels: accès du public aux données.

**M. Jacques David, représentant du Regroupement des locataires des terres publiques (Groupe Autres utilisateurs avec droits)**

Cette association provinciale vise à informer ses membres sur l'aménagement et le développement du territoire forestier public, à s'assurer qu'il est accessible aux québécois en ce qui concerne les locations sous bail et à empêcher la spéculation liée aux tirages au sort. Une des principales préoccupations a trait aux anciens chemins qui donnent accès aux baux de villégiatures quant à leur érosion et à leur destruction provoquées par les opérations forestières.

Les valeurs :

- l'accessibilité relative à l'acquisition de terrains sous bail;
- le respect de la villégiature.

Les enjeux :

- L'entretien des chemins par le MFFP;
- Le contournement ou la fermeture partielle des chemins passant devant les chalets;
- L'adoption du RADF.

Les attentes :

- Remettre en place les coupons de présence et les frais de déplacement liés aux rencontres de la TRGIRTO;
- Que tous les projets de nouvelles aires protégées soient présentés à la TRGIRTO;
- Que les camps de villégiatures apparaissent sur les cartes d'affectation;

- Que le MFFP informe les nouveaux acquéreurs de bail s'ils sont situés à l'intérieur d'une aire protégée;
- Que le stationnement de roulotte sur des terrains sous bail soit exempté des frais chargés par les ZEC.

**Mme Nancy Chagnon, représentante de la Fédération des clubs de motoneige du Québec – Région de l'Outaouais (Groupe Autres utilisateurs avec droits)**

Il y a 7 clubs de motoneige en Outaouais. Au Québec, les activités de motoneige créent des retombées économiques de 2 milliards \$ et on compte 70 000 km de sentier de motoneige dont près de 70 % se trouve sur terres publiques. Les clubs de motoneige sont des partenaires majeurs relativement aux infrastructures sur terres publiques. En Outaouais, la saison de motoneige dure entre 6 et 10 semaines au sud et entre 10 à 15 semaines au nord.

Les préoccupations :

- la sécurité des usagers;
- le développement de bons partenariats avec les BGA (Il est difficile d'harmoniser les conflits d'usage en particulier sur les chantiers du BMMB);
- la connaissance des calendriers des travaux forestiers (les clubs sont informés pour l'ouverture des chantiers mais pas pour la fin (sortie des équipements));
- les canaux de communication clubs-BGA-chantiers BMMB;
- la nécessité d'obtenir les permis de circuler avant d'obtenir les autorisations d'utiliser les sentiers;
- le non-respect des ententes conclues (quelles sont les pénalités?);
- les tracés de sentiers sont connus mais pas autorisés même si les demandes ont été déposées;
- le transfert de la conformité des travaux liés aux infrastructures vers les BGA entraîne un arrêt des collaborations des BGA avec les clubs.

Les attentes :

- Obtenir les «shapes» de chemins qui seront utilisés pour sortir le bois dans les chantiers BMMB (apporté par M. François Saumure).

**M. Jacques Chaîné, représentant de la Fédération québécoise des clubs de quad (Groupe Autres utilisateurs avec droits)**

Les préoccupations :

- les longs délais pour l'obtention des autorisations et permis des ministères;
- la reconnaissance des clubs de quad pour les permis d'intervention du MFFP liés aux infrastructures.

**M. Alain Auclair, représentant du Louisiana-Pacific (Groupe Matière ligneuse)**

Environ 300 emplois sont créés en forêt et en usine en relation avec l'usine de Bois-Franc d'une capacité de 870 000 m<sup>3</sup> (privé-public). La plus grande part du marché est destinée au Québec et en Ontario.

L'objectif principal consiste à s'assurer que les volumes de bois de bois soient disponibles pour le fonctionnement de l'usine. M. Auclair est conscient que cela puisse entraîner des consultations éclairées et urgentes pour autoriser des secteurs de récolte permettant d'atteindre cet objectif. La difficulté réside pour l'instant à obtenir le volume de peuplier qui devrait s'élever à 214 700 m<sup>3</sup>. Au niveau des opérations de récolte, on s'assure que tous les entrepreneurs soient informés des ententes.

Les valeurs :

- La santé et la sécurité au travail tant en forêt qu'en usine;
- Le respect des lois en vigueur;

- La gestion environnementale (ISO 14 001 et SFI).

Les enjeux :

- certains sujets devraient être traités en haut lieu à Québec plutôt qu'autour de la table;
- bien identifier les enjeux et les perspectives qui seront traités par les comités dès leur mise en place;
- aborder les enjeux opérationnels (la première PRAN devrait être présentée à la table).

Les attentes :

- le MFFP devrait présenter à la table l'information qui a été présenté à LP et Résolu concernant l'aménagement écosystémique;
- la bonne entente doit se poursuivre.

### **M. Charles St-Julien, représentant de Lauzon Ressources forestières (Groupe Matière ligneuse)**

Les activités de la compagnie créent 800 emplois. Toutes les opérations de récolte sont réalisées en régie interne. L'ensemble des activités de l'entreprise est intégré verticalement (de la souche jusqu'au client). Une stratégie d'investissement dans la recherche et le développement (R&D) permet le développement de produits innovateurs.

Les valeurs :

- l'honnêteté (se dire les vraies affaires);
- le respect des autres;
- l'engagement (concrétiser en actions).

Les préoccupations :

- l'augmentation des coûts du bois (depuis 2012-2013, les coûts ont augmenté de 30 % et ce, malgré une réduction des coûts d'opération résultant des travaux réalisés en régie interne);
- le RADF et les autres contraintes réduisent considérablement les marges de manœuvre.

Les attentes :

- que la TRGIRTO soit plus performante que par le passé;
- que les consensus se matérialise sur le terrain;
- être équitable envers tout le monde (ne pas être toujours en demande);
- obtenir de nouveaux consensus.
- que le MFFP en fasse un peu plus (les BGA conviennent d'ententes d'harmonisation et s'engagent à réaliser de travaux pour les intervenants mais ce sont eux qui sont considérés responsable de la qualité de ces travaux et du respect des normes ce qui entraîne beaucoup de pression sur eux.).

### **M. Abigaël Guénette, représentant de ZECO (groupe Faune)**

Les ZEC sont des organismes d'économie sociale ayant des membres et des conseils d'administration, ils ont pour mission de gérer les valeurs fauniques halieutiques et cynégétiques de leur territoire et de promouvoir un accès équitable pour tous au territoire et aux ressources fauniques. Les revenus gagnés sont réinvestis pour la réalisation des missions et des rôles sociaux. Les forfaits de chasse et de pêche, les campings, les chalets et les services liés au récréotourisme sont des sources possibles de revenus.

Les préoccupations :

- Le gouvernement impose un plafond tarifaire et l'interdiction de l'exclusivité à un territoire pour la pratique de la chasse à l'original en comparaison avec les pourvoyeurs et les SEPAQ; ;
- Peu de capitaux pour réaliser leur mission (entretien du réseau routier, par exemple).

Les enjeux :

- les problèmes de communication (BMMB);

- l'encadrement de l'équipement des entrepreneurs forestiers en ce qui concerne notamment l'entretien des chemins;
- le lien entre la faune et la flore (absence de gestions sur le contrôle sur la flore);
- les rebus forestier qui freinent les développements à certains endroits;
- la nouvelle réglementation qui confère aux ZEC la responsabilité de la signalisation routière.

Les attentes :

- que les mesures d'harmonisation précisent l'obligation d'utiliser des équipements appropriés (entretien des chemins);
- que plus de pouvoir soit confié aux ZEC en ce qui concerne la flore;
- se débarrasser des rebus forestier.

## **5. Adoption du compte rendu de la rencontre du 26 mars 2015**

### **TRGIRTO 201603-02**

Le compte rendu de la rencontre de la TRGIRTO tenue le 26 mars 2015 à la salle du Caucus de la Municipalité de l'Ange-Gardien est adopté à l'unanimité.

## **6. Suivi de la rencontre du 26 mars 2015**

Mme Garcia -Cournoyer présente les trois points du suivi du compte-rendu du 26 mars 2015.

### **a) Structure d'âge des forêts**

Le MFFP a répondu à la demande de la CRRNTO d'appliquer le vote obtenu en ce qui concerne la Structure d'âge des forêts. Lorsqu'une diminution surviendra dans une UTR, on s'assurera que les coupes soient réparties sur le territoire (pas toutes dans le même secteur). Le MFFP travaille sur la question de distinguer les forêts équiennes et inéquiennes.

### **b) Projet de classification des sites de paysages**

Un contrat a été donné à Nova Sylva par le MFFP pour ce projet qui consiste à établir une méthode uniforme pour le classement des sites. Les sites du RADF seront classés car on s'est rendu compte que certains reçoivent plus de protection que les sites du RADF. Le consensus obtenu, qui a été testé pendant une année, sera prolongée une autre année dans l'attente des résultats du projet. Une rencontre du comité des paysages aura lieu au mois d'avril 2016 avec Nova Sylva.

### **c) Structure interne – Superficie maximale des blocs de coupe**

Les discussions à propos de cet enjeu n'ont pas abouti. Cependant, la question des superficies maximales de coupe ne devrait pas être traitée comme enjeu de nature écologique mais bien plutôt comme un enjeu d'ordre social. Elle sera donc retirée de la liste des enjeux écologiques. Des travaux sur les compartiments d'organisation spatiale dans la sapinière sont présentement en cours. La SEPAQ, qui est impliquée dans ce projet, s'assure que la question de l'ambiance du chasseur soit prise en compte.

## **7. Échéancier lié à la PAFIT 2018-2023**

Mme Garcia -Cournoyer dépose le tableau des mesures temporaires que Mme Labrie et elle ont mis à jour. Elle mentionne que le suivi sur l'érosion se poursuit malgré qu'il ait été abandonné comme objectif de suivi au niveau provincial. Cependant le suivi sur les pertes de superficies productives lié à la productivité des écosystèmes a été abandonné car elles ne constituent pas un enjeu dans l'Outaouais selon le MFFP.

Le MFFP entreprend la révision du PAFIT qui devrait faire l'objet d'une consultation publique au plus tard au mois de septembre 2017. Mme Garcia -Cournoyer présente les principaux éléments qui pourraient intéresser les membres de la table et un calendrier des échéanciers des travaux s'y rattachant. Les consensus obtenus à la table concernant les enjeux seront intégrés au PAFIT. Il est possible de s'arrimer aux échéanciers du ministère. Advenant que les consensus surviennent après la finalisation du PAFIT, le MFFP modifiera sa stratégie en conséquence sans toutefois apporter les changements de manière rétroactive. Le PAFIT est élaboré pour l'ensemble de la région de l'Outaouais et comporte des sous-sections pour chacune des Unités d'aménagement. Si les membres le désirent une présentation de ce que contiendra le PAFIT pourra être faite lors d'une rencontre.

En ce qui concerne les paysages, le MFFP a décidé de prolonger l'application du consensus obtenu jusqu'au mois de juillet 2016.

## **8. Détermination des priorités 2016 et des travaux des comités**

L'identification des enjeux à traiter en priorité ne pouvant être faite lors de la rencontre, il est suggéré de procéder par voie électronique. Les membres seront invités à formuler des propositions d'enjeux prioritaires. Ils sont d'accord pour que ces propositions portent à la fois sur des enjeux d'ordre stratégique et sur des enjeux d'ordre opérationnel. Le coordonnateur proposera une méthode qui permettra de déterminer sur quels enjeux la majorité souhaite se pencher en premier lieu en distinguant les enjeux stratégiques et les enjeux opérationnels.

Il est convenu qu'à court terme le comité des paysages se réunisse au mois d'avril afin de prendre connaissance des premiers résultats des travaux de Nova Sylva. Tous les membres seront invités à participer à cette rencontre.

## **9. Suivi des mesures d'harmonisation**

M. Lussier soulève l'importance de respecter les consensus obtenus autour de la table en particulier celui concernant l'harmonisation du calendrier des opérations. Il rendra disponible prochainement la liste des secteurs de chasse à l'original pour les Réserves fauniques en version préliminaire.

## **10. Possibilité de développer des projets pour approfondir certains enjeux – disponibilité d'un budget du PADF**

M. Dugas informe les membres qu'un budget a été réservé pour permettre d'acquérir des connaissances ou obtenir de l'expertise pour les besoins de la TRGIRTO. Il sera possible d'identifier les besoins particuliers lorsque les priorités auront été déterminées.

## **11. Établissement d'un calendrier de rencontres de la Table pour 2016**

M. Barrette propose des dates pour les prochaines rencontres de la TRGIRTO. Le calendrier est accepté avec les modifications des dates des 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> rencontres soit le 25 avril et le 22 juin 2016.

## **12. Varia – Demande de fermeture de chemin dans la Pourvoirie du Lac à l'indienne**

M. Trottier informe les membres qu'une demande de fermeture de chemin dans la Pourvoirie du lac à l'Indienne sera déposée au MFFP. Il souhaite que la TRGIRTO en prenne connaissance et qu'elle émette un avis favorable qui sera présentée à la MRC où se situe le chemin en question. La procédure exige que la MRC adopte une résolution approuvant la demande de fermeture avant qu'elle ne soit transmise au ministère. M. Barrette fera parvenir cette demande aux membres afin qu'ils se prononcent à ce sujet.

## **13. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 16h00.